

Relevé de décisions du Bureau du Vendredi 11 Décembre 2015

Présents : Alain Bonnineau - Philippe Desmoulins-Lebeault - Christine Moucazambo - Jessica Pariente
Laurent Richier - Willy Rozenbaum - Evelyne Sol

Ordre du jour

1. Compte rendu de la réunion du 7 Décembre à l'ARS sur les critères d'allocation ressources ;
 2. Résumé des réunions COM Inter Corevih ;
 3. Point sur le personnel
 4. Divers
-

Réunion du 7 Décembre à l'ARS –

Document remis sur table (cf en annexe) sur les critères de répartition des allocations ressources – les signataires du contrat d'objectifs et de moyens sur les actions en inter Corevih sont : l'ARS, l'AP-HP et le président de chaque Corevih francilien accompagné d'un salarié de chaque Corevih. La durée de cette répartition est de trois ans.

Trois scénarii possibles pour cette répartition :

- Le 1^{er} : en fonction de la file active
- Le 2^{ème} : en fonction de la file active et du nombre d'établissements
- Le 3^{ème} : en fonction de la file active, nombre d'établissements et superficie.

Le 3^{ème} scénario est retenu ; notre Corevih voit donc une baisse de ses ressources de 65 822 € ce qui lui permet de garantir les 21 ETP. Ce qui implique une réelle solidarité entre Corevih. Si non réalisation d'actions inter Corevih, perte de 20 % sur la masse totale des ressources des 5 Corevih, soit perte de 5 % pour chaque Corevih ce qui représenterait pour le Corevih Est la perte d'un poste TP.

Christine a proposé aux autres coordinateurs franciliens une réunion afin d'avoir une visibilité du financement des actions inter Corevih.

Fin 2016, aura lieu le renouvellement des comités des Corevih. Il serait bien d'ici là de réfléchir à la mise en œuvre d'un possible colloque inter Corevih avec les membres du bureau et du président de chaque Corevih.

En ce qui concerne la création des CeGGID : deux fois plus de demandes que prévu avec une enveloppe globale non exhaustive (pour moitié CPAM et conseils départementaux). Les ¾ des dossiers proposés sur Paris et l'Ile-de-France ont un pilotage hospitalier, associatif ou municipal. Aucune mutualisation entre ces trois secteurs qui ne se sont pas concertés.

On peut imaginer un CeGGID principal et des antennes/départements se basant par demi-journée d'activité.

Quelle articulation entre CeGGID et Corevih ? C'est le Corevih Sud qui est pilote de ce dossier. Des questions : financement direct ou mise à contribution de personnel par les autres Corevih. Pour l'instant, pas d'infos.

Des réunions s'organisent petit à petit par chaque Corevih pilote d'une ou plusieurs actions inter Corevih. L'idéal serait que des membres du Corevih Est participent à chacune de ces réunions ce qui est difficilement réalisable. La chargée de mission et des TEC se mobilisent. Par ailleurs, des comptes rendus sont adressés.

Mr Philippe Lebeault : la question pour nous (Corevih Est) est de savoir où mettre notre énergie et l'argent du Corevih.

Pour info, en ce qui concerne le traitement pour la PREP, celui-ci sera pris en charge à 100 % par la sécurité sociale à partir de Janvier 2016.

L'ETP ne se résume pas à l'adhésion au traitement, mais aussi à l'adhésion aux soins. Les patients ne prenant pas de traitement ne se voient pas proposer d'ETP pour l'adhésion aux soins. Offrir de l'accompagnement autour du parcours de soins.

Nécessité de mutualiser ETP hôpital et ETP médico-sociale, deux mondes qui ne communiquent pas sous prétexte de la confidentialité. Quid des patients ?

Prévoir une réunion avec Alain Bonnineau, Vanessa Rathouin, Christine et Willy.

Résumé des réunions COM inter Corevih

Document remis sur table. Christine informe que toutes ces actions ont été entérinées par l'ARS et que rien ne peut donc changer dans la déclinaison de ces actions.

Corevih Nord pilote de deux actions :

RAPPROCHEMENT VILLE-HÔPITAL (NORD) : RÉUNIONS DU 13 OCT ET 24 NOV

- Présentation du projet de site internet « VIH CLIC »
 - Aide à la consultation: suivi des comorbidités, spécificités d'une Cs VIH
 - Interactions médicamenteuses
 - Prise en charge des IST
 - Informations générales sur les ARV} Constituer comité de relecture. 5 personnes/Corevih
- Proposition d'une enquête auprès des patients, référent hospitalier et médecins généralistes sur au moins un établissement par Corevih. Dès janvier.
- Elaboration d'une boîte à outils pour le MG, comprenant un guide de consultation du renouvellement des ARV
- Elaboration d'une charte de suivi partagé référent hospitalier-MG
- Constitution de groupes de travail
 - Formation des MG/revalorisation des actes des MG
 - Dépistage
 - Pharmaciens
 - Charte de suivi partagé
 - Partage des ressources, création d'un annuaire de correspondants: coordos
- **Prochaine réunion: 04 février, 18h30, St-Antoine pour discussion des résultats de l'enquête**

2

Willy demande à Jessica de transmettre la Proposition d'enquête à Diane Ponscarne et Hervé Bideault et de les informer de la date de la prochaine réunion.

SANTE SEXUELLE (NORD): RÉUNION DU 23 OCTOBRE

- Recensement des consultations de sexologie disponibles dans les lieux de prise en charge du VIH
- Conduire une enquête sur la manière dont les médecins hospitaliers abordent la sexualité avec leurs patients
- Editer une brochure patient dédiée à la PEC médicale de la sexualité « Parler sexe avec un médecin: Pourquoi? Comment? »
 - > Projet de plan du guide, attente d'un retour
- Dans un 2nd temps, autres actions à mener:
 - Mettre en place une enquête inter-Corevih sur la sexualité des Pvvih
 - Mettre en place une Commission pluridisciplinaire médecins VIH/sexologues pour élaborer un référentiel de prise en charge de la dysfonction érectile chez les Pvvih
 - Proposer des formations aux médecins hospitaliers et de ville à une meilleure prise en compte de la santé sexuelle des patients
- **Prochaine réunion: 8 janvier, 12h, CH Bichat**

3

SURVEILLANCE DES AES SEXUELS (OUEST): RÉUNION DU 17 NOVEMBRE

- Proposition que chaque Corevih liste les services référents et les urgences pour mise en place de la surveillance.
- Dans un 2nd temps, lister CeGIDD susceptibles d'y participer (sous réserve de l'autorisation à prescrire TPE et PrEP)
 - > Recueil de ce listing par un TEC
- Objectif d'avoir des tendances d'une année sur l'autre: nb d'AES? Nb d'AES traités?
- Corevih Ouest va adresser une grille de recueil commune pour surveillance au 1^{er} janvier
- Traitement et analyse des données confiées au GERES, doit-on envisager un dédommagement? 2500 euros/Corevih/an?
- Surveillance des PrEP à envisager?
- **Prochaine réunion: 24 janvier, 17h30, CH St-Antoine. Invitation JM Molina et présentation des résultats de l'utilisation du Stribild en TPE par Corevih Nord, Ouest et Centre**

4

AUGMENTATION DE LA COUVERTURE ETP (OUEST): RÉUNION DU 09 NOVEMBRE

- o Etat des lieux des différents programmes ETP et de leur disparité: répartition géographique, nb de personnels formés
- o Proposition d'envisager une formation inter-Corevih dans le contexte de l'arrêté du 14 janv 2015: programmes renouvelés à la condition de former les membres d'ici à janv 2017
- o Participation financière de chaque Corevih (5000 euros?)
- o **Prochaine réunion: 25 janvier ou 1^{er} février, 15h30, CRIPS. Présentation de la formation expérimentée par les Corevih Nord et Est + définition d'un cahier des charges de formation**

5

Concernant la proposition du Corevih Ouest sur les formations, le Bureau demande qu'une analyse des besoins soit effectuée et qu'au préalable il y ait eu un travail sur la notion du référentiel du travail ETP avec notamment la prise en compte de la santé sexuelle et de la notion de parcours de vie.

Par ailleurs, concernant la demande de participation financière dans le cadre d'une prestation assurée par le GERES le Bureau souhaite avoir des précisions sur le cahier des charges auquel sera soumis le GERES et sur la procédure d'attribution du marché puisqu'une contribution de chaque Corevih estimée à 25 000 euros par an, soit sur la durée du COM 75 000 euros.

Point sur le personnel

Deux mouvements de personnel :

- 1 poste de chargé de mission à pourvoir à partir de Janvier 2016. A ce jour plus d'une vingtaine de candidatures. Début des entretiens début d'année prochaine ;
- Poste mi-temps de chargé de mission sur Avicenne vacant. TEC Avicenne en retraite en 2016. Christine rencontre Olivier Bouchaud le 5/01/2016 :
- 1 poste sur la gestion Nadis à prévoir dès que possible. Les évolutions internes seront à étudier.

**Prochaine réunion de Bureau fixée au Vendredi 15 Janvier 2016 à 9 H 30
dans la salle de réunion du Corevih**